

### **Conseil d'établissement du 7 décembre 2018**

Le 7 décembre 2018 s'est tenu, salle Brahms, le premier conseil d'établissement de l'année scolaire 2018/2019 au conservatoire de Fontenay-aux-Roses, sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire de Sceaux, Vice-président de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris, chargé de la Culture et des relations avec l'université.

**Présents :** *Philippe Laurent (Maire de Sceaux, Vice-président de Vallée Sud - Grand Paris)*  
*Muriel Galante-Guillemot (Maire-adjointe, conseillère communautaire)*  
*Marie Garapon (Directrice générale adjointe, Vallée Sud – Grand Paris)*  
*Stéphanie Roy (Directrice de la culture, Vallée Sud - Grand Paris)*  
*Florence Garrigoux-Marlin (Directrice)*  
*Véronique Sergent (Responsable administrative)*  
*Joëlle Remondin (Représentante des professeurs)*  
*Pierre David (Représentant des professeurs)*  
*Anne Thirot-Bidault (Représentante des parents d'élèves)*  
*Éléonora Pacilli (Représentante des parents d'élèves)*  
*Valentine Bidault (Représentante des élèves)*  
*Daphné Parent (Représentante des élèves)*  
*Aurèle Briard (Professeur en charge des classes CHAM au Collège des Ormeaux)*  
*Louis Saint-Léger (Représentant de l'APEA)*

#### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du conseil d'établissement du 8 décembre 2017
- Bilan de la rentrée 2018/2019
  - Effectifs*
  - Procédure de pré-inscription*
  - Gestion des absences*
  - Point Bâtiment*
  - Nouveautés 2018/2019*
- Projets réalisés et perspectives de l'année 2018/2019
- Partenariats avec la Ville
- Projets du Territoire
- Présentation de M. Aurèle Briard, nouveau professeur en charge des classes CHAM au collège des Ormeaux
- Présentation de l'APEA (Association des Parents Et Amis du Conservatoire)
- Questions diverses

## **Approbation du compte rendu du conseil d'établissement du 8 décembre 2017**

Le compte rendu du conseil d'établissement du 8 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **Bilan de la rentrée 2018/2019**

#### *Effectifs*

Le conservatoire compte actuellement 683 élèves, soit environ 3% de la population, répartis comme suit :

*Musique* : 582 - *Danse* : 145 (43 élèves pratiquant à la fois la danse et la musique).

Les 2 dispositifs liés au conservatoire :

- Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM),
- Interventions Musique à l'École,

touchent environ 1000 élèves (primaire et collège).

L'état des inscriptions est tout à fait satisfaisant cette année, la répartition des élèves au sein de chaque département est équilibrée entre cursus certifiant et parcours personnalisé, musique et danse, cours individuels et cours collectifs.

Il est à noter que l'équilibre entre places de formation musicale et places en cours d'instrument est parfois difficile à faire coïncider, dans la mesure où les places en formation musicale sont restreintes : il y a seulement 3 salles de cours avec possibilité de 14 élèves au maximum par salle. Cela crée une limite pour accueillir plus d'élèves débutants.

Le taux de remplissage des classes instrumentales est également satisfaisant, avec le constat de deux secteurs contraints en termes d'heures d'enseignement, en plus de la formation musicale :

- La classe de contrebasse : il y a actuellement 6h d'enseignement, 2h de plus permettrait d'accueillir des élèves débutants
- Le temps d'accompagnement piano (les créneaux de répétition en vue des concerts et des examens, soit 15 mn, sont trop courts à partir du niveau fin de 1<sup>er</sup> cycle. Il manque également des heures pour accompagner les cours de chant).

#### *Procédure de pré-inscription :*

Pour répondre aux attentes du public et mieux informer les familles du fonctionnement du conservatoire, la procédure de pré-inscriptions a évolué cette année et elle continuera en 2019, vers une formule qui devrait s'installer durablement :

Les pré-inscriptions se dérouleront en juin avec une semaine Portes Ouvertes qui débutera par une réunion d'information, avec des cours ouverts au public et des auditions de tous les départements, dont des concerts des élèves de 3<sup>ème</sup> cycle. Cette semaine sera organisée durant la dernière semaine de cours, à partir du 24 juin, par un collectif de trois professeurs.

#### *Gestion des absences des élèves :*

Le suivi est assuré chaque semaine. Dans le but d'informer les familles et de rappeler que la présence aux cours est obligatoire, les responsables des élèves notés absents non excusés reçoivent un mail demandant de justifier l'absence. Dans la mesure du possible, les absences prévues doivent être signalées en avance à l'accueil (et non au secrétariat) ou auprès du professeur.

#### *En cas d'absence de dernière minute d'un professeur :*

Dans ce cas, un mail ou un SMS est envoyé au responsable de l'élève. Il est donc important que les parents dont les coordonnées changent le signalent. Un affichage est également fait dans le conservatoire. Cependant, si l'information nous parvient trop tard, les familles peuvent ne pas

recevoir l'information avant d'arriver au conservatoire. Parfois, quelques mails sont rejetés dans le cas d'envoi en nombre.

#### *Point Bâtiment*

Une attention quotidienne est portée sur l'état du bâtiment, en relation avec la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage de Vallée Sud - Grand Paris. Les réparations sont signalées au fur et à mesure et sont prises en charge dans les meilleurs délais.

Cependant, plusieurs points posent problème depuis la rénovation du bâtiment, notamment :

- La serrurerie : certaines serrures se bloquent régulièrement ou se cassent,
- L'absence d'isolation acoustique dans certaines salles. Une étude est en cours actuellement et prise en charge par un acousticien,
- Les salles de Formation musicale sont trop petites, surtout la troisième salle qui a une forme en L. Les cours sont donc moins ludiques dans la mesure où les élèves doivent rester assis plutôt que de faire des jeux de rythme en se déplaçant,
- Le nombre de salles n'est pas assez important par rapport au nombre d'élèves. Le conservatoire est souvent saturé, principalement le mercredi. Les professeurs sont contraints de s'adapter aux disponibilités des salles et non aux rythmes et aux possibilités des élèves,
- La conception de la banque d'accueil : le bureau de l'accueil est un espace de travail pour des personnes qui doivent répondre au standard téléphonique et au public, gérer les salles, les clés, les plannings. Cependant, en raison de sa configuration, cet endroit est très exposé au bruit. Pour rendre cet espace mieux adapté au travail des agents d'accueil, la Direction a décidé de retirer une partie des canapés du hall au profit de l'espace d'attente qui est situé au niveau -1 et de fermer l'escalier monumental à la circulation pour éviter le bruit et l'agitation autour d'eux. Par ailleurs, l'escalier monumental a des marches inégales qui ne sont pas aux normes. Madame Galante-Guilleminot fait part de son regret de voir cet escalier fermé. Le sujet sera évoqué à l'occasion de la prochaine commission de sécurité.

Il est rappelé que les visiteurs qui souhaitent regarder les sculptures de M. Samogitas peuvent en faire la demande auprès de l'agent d'accueil.

Pour éviter que les élèves ne se penchent dans le vide, la pose d'un panneau vitré au niveau du palier du 1<sup>er</sup> étage a été demandée, en remplacement de la grille actuelle.

#### *Projet de réaménagement de la place du Général de Gaulle*

Madame Galante-Guilleminot présente le projet de réaménagement du cœur de ville, qui a pour but de renforcer l'identité de la place de la place du Général de Gaulle en la transformant en lieu de convivialité et de redonner la priorité aux piétons. Une animation culturelle est prévue avec la création d'une brasserie/café-concert sur la place.

Quant au Parc Laboissière, le projet prévoit de donner de l'ampleur au château en recomposant un socle avec des rampes, des terrasses, des coins-jeux et des escaliers jardinés. Les travaux de cet espace ont débuté et seront achevés en octobre 2019.

La ruelle de la Demi-Lune sera aménagée, des percements dans le mur qui la borde permettront d'avoir des vues sur le parc et des expositions photos agrémenteront ce lieu.

Il est rappelé que le parking du marché est gratuit pendant 2h30 en apposant un disque bleu sur le pare-brise. Les parents sont invités à l'utiliser.

A l'issue des travaux, une circulation en voiture sera maintenue sur la place. En revanche, il ne sera plus possible de passer en voiture devant la porte du conservatoire, le chemin sera limité par une borne commandée. Des déposes-minutes seront organisées dans la rue.

A l'occasion d'un rendez-vous avec M. Tristan Duez, directeur des Services Techniques de la Ville, M<sup>me</sup> Garrigoux-Marlin a demandé que les arrêts-minute prévus soient situés sur le trottoir côté MMD et les places de stationnement PMR au plus près de l'entrée.

Il est également souhaité que ce réaménagement permette d'installer des panneaux d'affichage à proximité de l'entrée du conservatoire.

### **Nouveautés 2018/2019**

#### *Recrutement de nouveaux professeurs :*

Suite au départ de Yannick Henry, accompagnateur au piano, Camille Grandin assure les accompagnements des ateliers collectifs de chant et l'accompagnement des élèves instrumentistes dans le cadre des auditions,

Norberto Pedreira, professeur de guitare, remplace Cristina Azuma, qui enseigne désormais au conservatoire de Clamart,

Benoît Coutris, professeur de trombone, remplace Sylvain Mear,

Liébaud Desjeunes, musicien intervenant dans les écoles, remplace Julie Sola.

Tous ces professeurs ont une excellente formation et ils ont effectué une rentrée réussie en s'investissant auprès de leurs élèves.

#### *Recrutement à l'accueil :*

Marwane Mengad a été recruté au poste d'agent d'accueil et régisseur à temps partiel, en remplacement d'Hacik Gezer. L'équipe technique est donc renforcée et enfin stabilisée, ce qui permet un fonctionnement efficace.

#### *Mission de référent handicap :*

Depuis septembre, Stéphanie Renard, professeur d'éveil/initiation musicale, musicienne intervenante dans les écoles, en charge de cours d'éveil adapté pour les enfants en situation de handicap et musicothérapeute, assume une nouvelle mission de référente handicap.

En charge du suivi des élèves qui ont des difficultés, elle devient un relais pour les familles, les élèves et les professeurs. Sa mission complète celle de Joëlle Remondin, conseillère aux études et renforce l'équipe pédagogique au service des élèves. Elle s'inscrit dans la continuité de la formation commencée l'année dernière avec l'association MESH (Musique Et Situations de Handicap).

Dans le cadre du nouveau schéma départemental des enseignements artistiques, un axe portant sur l'accessibilité des conservatoires est développé. Le conservatoire de Châtenay-Malabry en est la tête de réseau, ce qui va nous permettre de mettre en lien nos ressources pour accompagner tous les publics.

### **Projets réalisés et perspectives de l'année 2018/2019**

#### *Projets réalisés depuis le mois de septembre 2018 :*

##### *Stage de Toussaint :*

Un stage inter-conservatoire de 4 jours, suivi d'une restitution, a été proposé au conservatoire de Fontenay-aux-Roses par Vallée Sud - Grand Paris pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Le thème était « Improvisation générative et ciné-concert ».

Ce stage faisait partie d'un ensemble de 9 stages en direction des élèves des conservatoires du Territoire. 14 enfants et adultes y ont participé avec un grand intérêt et ont proposé leur interprétation musicale de courts-métrages de Georges Méliès.

Ces stages de la Toussaint sont devenus un rendez-vous régulier et très apprécié des élèves et des professeurs.

#### *Participation à la commémoration du 11 novembre*

Les élèves du conservatoire ont participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre, avec le Jeune Chœur, dirigé par Joëlle Remondin, sur la place du Général de Gaulle, suivi d'une prestation de deux groupes de musiques actuelles dirigés par Thibaut Robbe-Valloire, dans les salons de la Médiathèque.

#### *Concert de musique slovaque à l'auditorium*

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut slovaque de Paris et avec le conservatoire de Châtenay-Malabry, le conservatoire a accueilli un concert de musique slovaque pour deux violoncelles.

#### *Projets à venir :*

- En janvier, projet autour de l'orchestre symphonique et de la musique péruvienne, en partant d'une danse traditionnelle : la danse des ciseaux,
- Le concert « En famille et entre amis » en janvier,
- A partir de février, reprise de la saison de musique de chambre, présentée par Yovan Markovitch,
- Un concert conférence sur les techniques de mixage du son en musiques actuelles,
- Des auditions de classe et des auditions partagées...

#### **Les partenariats dans la ville :**

- De septembre 2018 à mars 2019, le Théâtre des Sources est accueilli dans les locaux du conservatoire pour quelques spectacles,
- Le premier week-end de décembre, des classes de danse et de musiques actuelles participent à l'édition 2018 du Téléthon,
- Auditions mensuelles à la médiathèque,
- Fontenay Musique Festival : le thème choisi pour l'édition 2019 est la musique française. Le titre : « Douce France, cher pays... » vient d'être choisi par les partenaires. Le conservatoire proposera 2 concerts : le concert des professeurs, toujours attendu et apprécié par le public, qui se tiendra à l'auditorium. Quant au concert des ensembles, il aura lieu au Théâtre des Sources,
- Participation à la Fête de la Ville,
- Participation au festival « Danses ouvertes » à l'automne,
- Collaboration avec le CCJL, dans le cadre de l'événement « Ensemble, par-delà nos différences », auditions partagées de danse classique et contemporaine, ensemble de cordes et clarinettes dans le cadre de la « Balade en mémoires yiddish et d'Europe centrale ».

### *Collecte au profit de l' « Élan retrouvé »*

La parole est donnée aux représentantes des élèves au sujet de la collecte qu'elles ont organisée au profit de l'atelier de danse de l'association « L'élan retrouvé ». A Fontenay-aux-Roses, cette fondation gère un hôpital de jour, lieu de soins accueillant 18 enfants et adolescents de 8 à 18 ans, présentant des troubles de la personnalité et de l'intégration scolaire. Chaque patient bénéficie d'un projet thérapeutique individualisé à temps plein ou partiel. Le développement de la communication, de la socialisation et de l'autonomie constituent les objectifs de la prise en charge.

Les représentantes des élèves ont organisé une cagnotte en ligne et ont diffusé l'information par flyers et mails. La somme récoltée, par l'intermédiaire de l'association des parents d'élèves du conservatoire, a été reversée à l'association « L'Élan retrouvé ».

Mme Garrigoux-Marlin informe les élèves que le directeur les invite à le contacter afin de prendre un rendez-vous pour visiter la fondation.

Il ressort de cette initiative qu'une collecte au profit d'une association est une belle action qui pourrait être reproduite sous forme d'une libre participation à l'occasion d'un concert.

### *Projets dans les écoles*

A l'initiative des professeurs, plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation :

- Projet Vivaldi : 2 jours par semaine, 2 classes de CP/CE1 viennent en alternance au conservatoire pour pratiquer la danse et le chant, accompagnées de leurs enseignants et de 2 intervenants dans les écoles. Pour une année scolaire, 8 classes sont concernées.
- Présentation des instruments dans les écoles par des professeurs du conservatoire.
- Concert de présentation de la classe CHAM.
- Reconstitution du projet La Fontaine, qui a été un succès l'année dernière. En 2019 : Louis XIV et la Duchesse du Maine. Une présentation suivie d'un concert pour les scolaires aura lieu au conservatoire les 21 et 22 février (le matin).

Toutes ces interventions permettent de faire découvrir des disciplines artistiques, particulièrement la musique et la danse, à environ 1000 enfants chaque année.

### *Maison de quartier des Blagis*

M<sup>me</sup> Galante-Guilleminot demande une concertation entre les services dans le but de réactiver le partenariat avec la Maison de Quartier.

### **Projets du territoire**

De nombreux projets permettent aux élèves et professeurs des différents conservatoires de mettre en commun leurs talents et de travailler ensemble afin d'offrir de belles prestations au public :

- Les stages de la Toussaint,
- La Fête de la Musique au Parc de Sceaux,
- Le Bal de la Duchesse,
- Projet inter-conservatoire autour d'un orchestre symphonique et des musiques actuelles.

D'autres projets interclasses se développent avec des professeurs qui souhaitent travailler ensemble et faire se rencontrer leurs élèves. (Ex : ensemble de violoncelles inter-conservatoires).

### **Présentation d'Aurèle Briard, professeur des classes CHAM**

Aurèle Briard est depuis la rentrée de septembre professeur de musique en charge des classes CHAM au collège des Ormeaux. Il a déjà occupé ce poste en 2013/2015.

La spécificité des classes CHAM : en plus du cursus traditionnel suivi au conservatoire, les élèves bénéficient d'1h d'éducation musicale supplémentaire dispensée au collège, de pratiques collectives et d'après-midis aménagés.

Cette année, dans le but d'éviter les classes de niveau, les élèves de chaque classe de 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> CHAM ont été répartis dans deux classes différentes, ce qui est jugé satisfaisant par le corps enseignant. Les représentants des professeurs et des élèves font remarquer le fait que le fonctionnement est rendu plus compliqué : conseils de classe plus nombreux, difficulté pour rassembler les élèves d'un même niveau, niveau moins homogène en cours de musique. Certaines questions peuvent être abordées à l'occasion du conseil de classe au collège.

Les élèves élaborent chaque année un spectacle en collaboration avec les professeurs de français, d'arts plastiques et d'éducation physique. Le projet d'organiser un concert de présentation des CHAM en direction des classes de CE2 et CM1 de la ville sera reconduit cette année. Cela donnera une plus grande visibilité au travail des collégiens et pourrait inciter les élèves à se présenter aux tests CHAM. Il est rappelé l'importance de développer des projets dans le quartier de l'école de la Roue afin de sensibiliser les enfants à la musique et de faire connaître la section CHAM.

### **Présentation de l'APEA (Association des Parents d'Elèves et Amis)**

M. Saint-Léger commence son intervention en rappelant que l'association est présente au conservatoire depuis 40 ans et que les relations avec la directrice et son équipe sont excellentes. Le point négatif est qu'actuellement, il y a un grand manque de bénévoles.

L'objectif principal de l'association est de faciliter l'apprentissage de la musique pour les enfants et adolescents.

Ses diverses activités sont :

- La réalisation d'achats groupés des manuels de formation musicale, permettant d'offrir aux parents adhérents des remises de 25%. Il est rappelé que la cotisation des adhérents est de 12 € par an et par famille,
- La bourse aux livres, qui dure de 2 à 3 semaines à chaque rentrée, avec des partitions et méthodes d'occasion,
- La location d'un parc instrumental, ce qui permet à l'APEA de conserver une autonomie financière, et de rendre un service à de nombreuses familles,
- La participation et le support logistique et financier, en soutien aux professeurs pour des spectacles. Par exemple, création de costumes pour un spectacle dans les salons de la médiathèque,
- Les permanences hebdomadaires (2h le vendredi soir).

M<sup>me</sup> Galante-Guillemint propose de faire paraître un article consacré à M. Saint-Léger dans la rubrique « Portraits de fontenaisiens » d'un prochain « Le Mag Fontenay-aux-Roses ».

## Questions diverses :

### 1. Questions des professeurs

#### a) Sécurité à l'annexe

Les professeurs travaillant à l'annexe ont posé le problème de la sécurité, étant donné qu'il n'y a pas d'agent d'accueil dans cette partie du bâtiment.

La configuration de l'accueil ne permet effectivement pas de surveiller les entrées et sorties côté annexe. Des téléphones ont été demandés pour équiper toutes les salles de cette partie du conservatoire et permettre ainsi aux professeurs de contacter rapidement l'accueil en cas de problème.

#### b) Conditions de travail des agents d'accueil

Aucun radiateur n'avait été prévu à l'origine dans le hall d'entrée, qui est aussi un lieu de travail. Un radiateur a été installé l'année dernière, mais comme l'espace est grand et haut de plafond, les agents qui y travaillent ont très froid en hiver. Ce lieu est aussi extrêmement sonore, la hauteur des murs amplifiant le son.

Une étude de poste a été réalisée par une ergonome. Un dossier répondant aux préconisations est à l'étude.

#### c) Salle de danse du Parc

Le sol de la salle de danse du Parc est en mauvais état mais un budget a été proposé par la Ville pour la reprise du plancher et la pose d'un lino. Ces travaux sont prévus durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019.

#### d) Procédure de nomination d'un professeur suite à la réussite à l'examen professionnel de PEA M. Pierre David attire l'attention des élus sur la situation d'un professeur qui a été reçu à l'examen professionnel de Professeur d'Enseignement Artistique mais qui n'a pas été nommé. Il est invité à se rapprocher, à l'issue du conseil d'établissement, des représentantes de VSGP qui y sont présentes, afin de préciser la situation du professeur concerné.

#### e) Stationnement des vélos

Il est demandé quelles sont les possibilités de garer un vélo, pour les professeurs qui utilisent ce moyen de transport.

Les professeurs peuvent déposer 2 ou 3 vélos dans le local, qui est suffisamment grand, destiné aux poubelles.

### 2. Questions des parents d'élèves

#### a) Tarifs du 3<sup>ème</sup> cycle

Des parents ont demandé pourquoi le tarif musique était identique du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle, étant donné que la durée et le nombre des cours sont différents.

La grille tarifaire envoyée à chaque famille précise actuellement : « Forfait musique : de 1 à 3 cours selon la discipline et le niveau ». Cette mention n'étant apparemment pas suffisante, il est demandé qu'une information plus détaillée soit donnée individuellement à chaque parent d'élève concerné.

Si une question sur le montant des cotisations est posée aux représentants des parents, ils peuvent préciser que la collectivité en finance la plus grande partie, les familles s'acquittant d'entre 1/4 et 1/3 du coût réel.

*b) Demande de cours de FM plus ludiques*

Comme cela a été évoqué dans le point « Bilan de la rentrée », la superficie des salles de formation musicale ne permet pas les déplacements des élèves, qui doivent rester assis. Les parents dont les élèves rencontrent des difficultés en FM sont invités à se rapprocher des professeurs et/ou peuvent rencontrer la conseillère aux études ou la directrice.

*c) Communication anticipée des horaires de cours*

Tous les paramètres ne sont pas disponibles en juin pour établir les emplois du temps. Seuls les horaires suivants sont disponibles en fin d'année scolaire : cours d'éveil, d'initiation musique et danse, 1<sup>ère</sup> année musique et danse.

Les autres horaires des classes de danse et de FM sont différents chaque année et dépendent notamment des classes à double niveau, organisées en fonction des effectifs.

### **3. Questions des élèves**

*a) Gratuité pour les élèves en classes CHAM*

L'inscription en classe CHAM est gratuite depuis cette année, les heures d'enseignement faisant partie du cursus scolaire, dépendant de l'Éducation Nationale. Qui prend en charge les cotisations ? Elles sont financées avec les impôts, par les contribuables.

*b) Possibilité d'avoir des canapés supplémentaires à l'accueil*

Les canapés ont été déplacés dans l'espace d'accueil qui se situe au niveau -1. L'accueil, lieu très sonore de par sa configuration, doit rester un lieu de travail.

*c) Utilisation de l'escalier principal*

L'escalier n'est pas conforme aux normes pour une évacuation en cas d'incendie et son utilisation occasionne une nuisance sonore préjudiciable aux agents d'accueil. L'escalier a donc été fermé. Voir « Point bâtiment ».

*d) Demande d'un distributeur de gâteaux et d'une fontaine à eau*

Les distributeurs de gâteaux étant interdits dans les écoles, il n'est pas possible d'en avoir un au conservatoire.

Une fontaine à eau occasionnant une très grande utilisation de gobelets en plastique, il est conseillé aux élèves de se munir d'une petite bouteille d'eau ou d'une gourde qu'ils pourront remplir au robinet quand ils viennent au conservatoire. L'idée d'acquérir des petites marches pour faciliter l'accès au robinet par les plus petits sera étudiée.

*e) Entrée du public par la ruelle de la Demi-Lune*

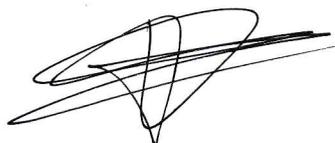
Pour des raisons de sécurité, et d'autant plus que le plan Vigipirate est activé, le portillon donnant sur la ruelle est fermé à clé et les entrées et sorties se font uniquement par le porche.

f) *Photocopieur en libre-service*

Il est demandé pourquoi le photocopieur n'est pas en libre-service, afin que les parents fassent les photocopies pour les professeurs.

Seuls les professeurs sont autorisés à utiliser le photocopieur en rappelant qu'ils doivent anticiper la préparation de leurs cours. Les parents ne savent pas toujours le faire fonctionner et sollicitent le personnel pour effectuer leurs photocopies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures quarante-cinq.



La secrétaire de séance,  
Véronique Sergent



La directrice,  
Florence Garrigoux-Marlin